

Vos questions / nos réponses

Champignons

Par [Blanche](#) Postée le 04/05/2023 19:13

Bonsoir Madame Monsieur, je viens d'apprendre que ma fille qui montre des signes de déprimes//dépression depuis quelques mois m'a avoué avoir consommé des champignons hallucinogènes. Des soucis de santé s'accumulent et bien qu'un suivi psychologique soit en place depuis février ça ne va pas mieux j'ai tenté de prendre rdv avec un psychiatre mais pas de place avant début juillet. Le peu que j'ai lu sur les séquelles d'une telle consommation m'inquiète dans la mesure où des séquelles psychiatriques pourraient être irréversibles. Je me sens très démunie. Quoi faire ? Merci pour les pistes que vous pourriez m'apporter.

Mise en ligne le 10/05/2023

Bonjour,

Le fait que votre fille présente des symptômes dépressifs depuis plusieurs mois est à considérer sérieusement bien sûr, qu'il y ait un lien ou non avec des consommations de champignons hallucinogènes. Il est vrai que l'usage de substances psychoactives peut parfois révéler des fragilités latentes. L'important est alors que puissent être prises en charge ces fragilités.

Dans la mesure où un suivi psychologique est déjà en place, le psy que rencontre votre fille pourrait être un interlocuteur privilégié. Peut-être accepterait-il de vous recevoir et de répondre à vos inquiétudes. Ce professionnel pourrait peut-être également adresser directement votre fille à un confrère psychiatre. Cela permet parfois d'obtenir une date de consultation plus rapprochée.

Il existe également la possibilité d'être reçu en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ou en CJC si votre fille a moins de 25 ans (Consultation Jeunes Consommateurs).

Nous vous percevons très inquiète et angoissée mais manquons d'éléments nous permettant de vous apporter des conseils plus avisés. N'hésitez pas à revenir vers nous avec plus de détails. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat individuel de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- [Fiche sur les champignons](#)
- ["L'aide spécialisée ambulatoire"](#)
- ["Les consultations jeunes consommateurs"](#)